

MAIRIE DE CERNAY

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 24 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 17 octobre 2023 se sont réunis en réunion ordinaire en mairie de Cernay sous la présidence de Madame DOS-REIS Marie-Paule, Maire.

Etaient présents : Mme Dos Reis Marie-Paule – Mr Rouault Thierry – Mme Deltroy Annie – Mr Labet Grégory – Mme Gouin Emilie –

Absent excusé : Mr Burrer Christian (Pouvoir à Mme Deltroy Annie) – Mme Condette Maria (Pouvoir à Mme Dos-Reis Marie-Paule)

Secrétaire de Séance : Mme Deltroy Annie

Formant la majorité

Ordre du jour : * Approbation du procès-verbal du 26 Septembre 2023
* Devis travaux 2024 pour demandes de subventions
* Achats récupérateurs d'eau
* Organisation Saint-Nicolas
* Bulletin Municipal
* Galette des Rois
* Questions diverses

Approbation du procès-verbal du 26 Septembre 2023

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal du 26 septembre 2023.

Devis travaux 2024 pour demandes de subventions – Délibération n° 23-2023

Conformément au conseil municipal du 26 septembre 2023, Madame le Maire présente les devis concernant les travaux à réaliser pour la Mairie en 2024 (principalement le ravalement de la mairie, petits travaux annexes nécessaires). Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et pouvoirs

- Décide de faire effectuer ces travaux en 2024
- Dit que les crédits seront inscrits au budget 2024
- Charge madame le Maire de solliciter toutes subventions relatives à ces projets auprès des financeurs publics habituels
- autorise le maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire

Réactualisation devis foyers et armoire – Délibération n° 24-2023

Madame le Maire, rappelle que dans sa séance du 26 septembre 2023, le Conseil Municipal a approuvé les devis établis par Synelva concernant la mise aux normes d'une armoire et le passage de 3 foyers leds pour un coût total de 4 616,62 € H.T.

Les devis ont été réactualisés au 1^{er} octobre 2023 pour un coût total de 4 811.67 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve ces nouveaux devis, à l'unanimité des membres présents et pouvoirs.

-maintient sa demande de subvention auprès de la Communauté de Communes à hauteur de 75% du nouveau montant H.T

- précise que les sommes seront inscrites au budget 2024.

Achats récupérateurs d'eau – Délibération n°25-2023

Dans ses séances du 4 avril 2023, du 30 mai 2023 et du 26 septembre 2023, le Conseil Municipal avait évoqué la possibilité de doter la Commune de récupérateurs d'eau. Ils seront proposés aux à toute personne possédant un compteur d'eau qui le souhaite, parmi les 9 modèles retenus (Seul Bricomarché Brou a répondu) .

Un bon de réservation réalisé par Mme Deltroy Annie va être distribué aux habitants. Leur réponse devra parvenir au secrétariat de mairie le 1^{er} décembre 2023 au plus tard pour une livraison au printemps 2024.

Le Conseil Municipal remercie Annie Deltroy pour cette réalisation.

Organisation Saint-Nicolas – Délibération n°26-2023

Le 11 décembre 2022, un goûter festif pour les enfants de la commune avait été organisé. Conformément au conseil municipal du 24 octobre 2023 qui avait souhaité renouveler l'opération, un projet complet est présenté. Plusieurs devis sont proposés. Plusieurs animations sont proposées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et pouvoirs :

- décide d'organiser un goûter pour les enfants de la commune (prévision de 25 enfants) le 3 décembre 2023 à partir de 16 h 30mn, en fixant le rendez-vous à la halle.
- retient le devis de maquillage des enfants-par Madame Adeline Veyer à hauteur de 174 € pour la surprise à leur offrir
- alloue un montant de 250 € pour les achats nécessaires
- précise qu'une affichette sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des habitants de Cernay, avec une réponse au 25 novembre au plus tard. Les conseillers offriront les boissons. Le secrétariat de mairie établira les bons de commande nécessaires pour paiement par virement des fournisseurs.

Bulletin Municipal

Le conseil municipal arrête les articles à faire paraître dans le prochain bulletin municipal annuel et notamment : information sur les DSR (Distances de sécurité riverains) et les ZNT (zones de non traitement) ; l'eau, denrée précieuse et les récupérateurs ; la décoration des camions poubelle par les enfants du regroupement pédagogique ; la fermeture prochaine de la déchetterie provisoire d'Illiers-Combray ; les événements de l'année 2023 : galette des rois, médaille du travail de la secrétaire de mairie, remise des prix, commémorations patriotiques habituelles, goûter de Noël, etc... Tous les articles devront être transmis au secrétariat de mairie le 5 décembre au plus tard pour mise en bulletin et reproduction, . Il sera distribué dans la semaine du 18 au 22 décembre 2023.

Galette des Rois

La traditionnelle galette des rois est prévue le Samedi 20 Janvier 2024 à 16 h au restaurant scolaire de Marchéville.

Autre évènement festif :

Le 9 juin 2024, récital de piano de 17 h à 18 h 30 mn « Sonates et fantaisies viennoises pour pianoforte» dans l'église de Cernay..

Les élections européennes se dérouleront le même jour.

Questions et informations diverses

- Les adjoints relèveront les compteurs d'eau seront relevés le Vendredi 1^{er} décembre 2023 à partir de 9 h.
- Les sapins seront installés le 1^{er} décembre (16 h) au bourg et le 3 décembre (10h30) à la Gouëthière.
- La crèche sera installée dans l'église de Cernay le 1^{er} décembre à 14 h.
- Madame le Maire informe qu'une subvention sur les vitraux de l'église est notifiée pour un montant de 7 089 €. Madame Deltroy a eu l'occasion de rencontrer le vitrailliste, qui lui a montré son travail en cours pour notre église. Voir ci-contre →

Mr Picol devra intervenir prochainement pour consolider la protection de la baie en cours de restauration avant le goûter de Noël du 3 décembre 2023



- Energie renouvelable : En complément de ce sujet évoqué lors du précédent conseil, Madame le Maire informe qu'il n'est pas obligatoire de délibérer. Elle précise que la commune de Cernay, étant située dans le plan de sauvegarde et de mise en valeur de la cathédrale de Chartres, aucune zone d'accélération n'est aujourd'hui répertoriée sur les plans fournis par les services de l'Etat.
- Madame le Maire informe qu'elle a rendez-vous avec une personne qui pourrait effectuer des travaux ponctuels sur la commune. Cette personne travaillerait en prestation de service. Les élus intéressés sont invités au RV prévu le 1^{er} lundi de novembre en mairie de Cernay
- Madame le Maire informe qu'il faut désigner deux délégués pour siéger à la nouvelle commission « Réseaux secs » de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche. Sont désignés :
 - Monsieur Grégory Labet, membre titulaire
 - Monsieur Burrer Christian, membre suppléant
- Madame Gouin Emilie s'interroge sur l'obscurité en hiver que doivent affronter les enfants pour se rendre au point de ramassage scolaire rue de la Pompe à La Gouëthière. Elle propose l'installation de l'éclairage public. Après discussion : statu quo.
- Madame le Maire informe que Monsieur Desfriches (Inspecteur divisionnaire des finances publiques conseiller aux décideurs locaux) souhaiterait un rendez-vous avec la commune dans la première quinzaine du mois de novembre pour faire un point sur les finances de la commune. Le Mardi 7 novembre 2023 à 14 h est retenu.
- Madame le Maire informe que le repas des aînés de la commune aura lieu le Samedi 2 décembre 2023 à 12 h 30 au restaurant scolaire de Marchéville. Deux colis et des chocolats seront distribués pour les personnes ne pouvant assister au repas pour cause de santé.
- Madame le Maire informe que Eure et Loir Numérique souhaite prendre un rendez-vous concernant l'adressage sur la base nationale. Le Mardi 7 novembre 2023 à 15 h 30 est retenu.
- On peut espérer un nouveau distributeur du pain par un boulanger islérien. Encore faudra t-il que les cernéens aient recours à ce service.
- Madame le Maire informe qu'elle a rencontré Stéphane Perche (Pompes Funèbres d'Illiers-Combray) en présence de Madame Condette Maria, conseillère municipale. Il serait souhaitable, à terme, de réaménager le cimetière : peut-être faudra-t-il déplacer le colombarium le long du mur bordant la rue, installer un jardin des souvenirs, installer des cavurnes et relever certaines tombes. Un devis sera réalisé pour une étude À la suite de quoi, le conseil municipal prendra la décision.
- Madame le Maire informe que les inscriptions pour Arts en Scènes (spectacle 2024-2025) sont ouvertes à compter du 1^{er} décembre 2023. Le conseil municipal souhaite bénéficier à nouveau de ce dispositif et s'inscrire pour la prochaine saison.

- Madame Le Maire se renseignera pour un curage de la mare de la Gouëthière, envahie de roseaux. De même, elle se rapprochera du Maire du Favril pour avoir des éléments sur l'intérêt d'installer des panneaux solaires.
- La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le Mardi 20 février 2024 à 19 h 15.

Fin de la réunion à 21 h 15

La secrétaire de séance,
Annie Deltroy

Le Maire,
Marie-Paule Dos Reis